



C I B
N° 12430

Contrôle Industriel Belge a.s.b.l.

Organisme de contrôle agréé
Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail



Bruxelles : 126, b ^{te} 12 – Avenue des Croix de Guerre - 1120 Bruxelles	Tél : 02 245 46 95 Fax : 02 215 12 78
Hainaut : 188 Rue des Pierres - 7020 Maistères	Tél : 065 34 76 50 Fax : 065 36 15 88
Liège : 61/63 – Rue Grand-Vinâve – 4101 Jemeppe-Sur-Meuse	Tél : 04 234 17 00 Fax : 04 234 17 80

T.V.A. BE 0406.671.312

cibc@skynet.be

N° de rapport : 36/Mo/1962 Rapport d'inspection - Installation électrique domestique BT / TBT existante

Concerne : VENTE APPARTEMENT

Demandeur : PLATINEX - LEETI PLUS

Personne sur place : code EAN de l'installation :

Adresse de la visite : Mme Louise S. - 5^e étage - 1000 BRUXELLES

Date de visite 19/01/2001 Date d'émission 19/01/2001 Références client :

Référentiel réglementaire : RGIE art. 276 bis avec emploi des dérogations de l'art. 271 bis de l'art. 278 - Référentiel procédure CIB-asbl : PRO-INS-E-11

Description de l'installation visitée :

Tension d'utilisation : <input type="checkbox"/> ... <input checked="" type="checkbox"/> 3N400 V <input type="checkbox"/> 3x230V <input type="checkbox"/> 2x230V <input type="checkbox"/> 1N400V	Protection générale du branchement : <input checked="" type="checkbox"/> 40 A Nombre de tableaux : <input checked="" type="checkbox"/> nombre de circuits terminaux : 13
---	---

Contrôles par examen visuel, tests et mesures :

Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'Installation	<input checked="" type="checkbox"/>		
Etat du matériel électrique installé	<input checked="" type="checkbox"/>		
Mesures de protection contre les contacts directs	<input checked="" type="checkbox"/>		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test	<input checked="" type="checkbox"/>		
Note : différentiel <input type="checkbox"/> plombé <input type="checkbox"/> non plombable <input type="checkbox"/> à nouveau plombé			
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	<input checked="" type="checkbox"/>		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	<input checked="" type="checkbox"/>		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	<input checked="" type="checkbox"/>		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			<input checked="" type="checkbox"/>
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	<input checked="" type="checkbox"/>		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : MΩ	<input checked="" type="checkbox"/>		
Résistance de dispersion de la prise de terre : ; Ω	<input checked="" type="checkbox"/>		

Identification des appareils de mesure : CIB-E-MEI-__ ; CIB-E-MET-__ ; CIB-E-TEC-__ ; CIB-E-MUL-__
Manquements / Notes :

Néant

Conclusion :

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E.

Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme avant le :

Les résultats du contrôle ne permettent pas de déclarer l'installation conforme. Un examen supplémentaire est à exécuter par le même organisme avant la remise en usage de l'installation.

Nom et visa de l'inspecteur :
Pour CIB,

Nom et visa du demandeur pour réception :

GILLES ESCOUWAL